



Swisscom permet l'achat de congés et examine de nouveaux modèles de temps de travail

Les modèles de temps de travail flexibles ne cessent de gagner en importance. L'équilibre entre travail et temps libre et la conciliation de la vie professionnelle et familiale sont des questions essentielles pour de nombreux collaborateurs. C'est pourquoi les employés de Swisscom peuvent désormais acheter jusqu'à deux semaines de congés supplémentaires par an. Pour les collaborateurs qui s'occupent d'un proche en plus de leur travail, l'entreprise examine par ailleurs deux nouveaux modèles de temps de travail flexibles pour les aider à assumer cette double charge.

Beaucoup souhaitent instamment jouir de plus de temps pour des voyages, leur famille ou leurs loisirs. Les collaborateurs de Swisscom peuvent désormais prendre jusqu'à deux semaines de congés non payés en plus. Swisscom a testé avec succès l'«achat de congés» depuis le début de l'année et propose aujourd'hui cette offre à l'ensemble de l'entreprise. Cent trente personnes du secteur Réseau & Informatique ont utilisé l'offre d'essai. Elles ont pris quelque 900 jours de congé supplémentaires en renonçant au salaire correspondant. Sous réserve de l'accord de leur supérieur et de la compatibilité avec les besoins de l'entreprise, les collaborateurs peuvent, en plus des cinq ou six semaines de congés auxquelles ils ont déjà droit, prendre jusqu'à deux semaines supplémentaires. «Nous avons constaté durant l'essai pilote que l'achat de congés répondait à un besoin manifeste de la part des collaborateurs. Swisscom attache une grande importance à un bon équilibre entre travail et temps libre et c'est la raison d'être de cette nouvelle offre», confie Hans C. Werner, responsable Group Human Resources chez Swisscom.

«Work and Care»: les collaborateurs de Swisscom peuvent désormais réduire de manière temporaire leur taux d'occupation

Dans une enquête, 12% des collaborateurs sondés ont déclaré s'occuper actuellement d'un proche, 15% l'avoir fait par le passé et 16% s'attendre à devoir le faire dans un avenir proche. Les collaborateurs concernés proviennent de tous les échelons. Ce sont précisément ces personnes qui ont besoin d'horaires de travail flexibles, d'une bonne joignabilité sur le lieu de travail, d'un poste de



travail flexible ou du travail mobile, ainsi que de la possibilité de s'absenter de manière rémunérée ou non. Afin de permettre aux collaborateurs de Swisscom de concilier avec souplesse leur travail au bureau et une charge d'assistance privée, Swisscom teste deux modèles pouvant être combinés. Pour une durée limitée à trois ou quatre mois, les collaborateurs peuvent désormais, en concertation avec leur supérieur, réduire un peu leur taux d'occupation simplement via leur compte d'horaire mobile. Ils peuvent ainsi travailler moins pendant la période de prise en charge et rattraper plus tard le temps de travail manquant, sans supporter de conséquences financières. Le deuxième modèle s'adresse aux collaborateurs s'occupant de leur proche à plus long terme. Ceux-ci peuvent réduire de manière temporaire leur taux d'occupation pour une période de trois mois au minimum et de douze mois au maximum.

Berne, le 13 novembre 2014